

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant

le Conseil d'Administration 17

Membres en exercice 17

Présent.e.s ou représenté.e.s
à la séance 10

Excusé.e.s ou absent.e.s

à la séance 7

Délibération n°03-2024-12-12

Création des emplois C.C.A.S.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

CCAS
COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024

Le conseil d'administration convoqué le 12 décembre 2024 n'ayant été tenu, faute de quorum, la séance a été reportée avec le même ordre du jour et selon les mêmes règles de convocation conformément aux articles R123-16 et R 123-17 du code de l'action sociale et des familles.

Les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Fontenay-sous-Bois, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame Anne KLOPP, Vice-présidente du C.C.A.S.

Etaient présents : Mme Anne KLOPP – Mme Anne-Maire MAFFRE – M. Samuel MULLER – Mme Stéphanie MICHEL – Madame Françoise BARRUEL – M. Bernard LEGER – M. Bernard THOREAU – Mme Brigitte VINCENT – M. Bernard MANNEVILLE – Mme Nacéra LARABI

Etaient absents excusés : M. Jean-Philippe GAUTRAIS – M. Loïc DAMIANI - M. Christophe MATHIEU – Mme Chantal CAZALS – Mme Fatou CAMARA – M. Martial AUDIN – M. Marc GROUSSET

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code général des collectivités territoriales

VU le Code de l'action sociale et des familles (CASF),

VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L313-1, L.332-8 et L.332-9 ;

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

VU la Loi n° 2019-928 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

VU le Décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux

VU le Décret n° 87-1 temps complet du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux

VU le Décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise Territoriaux

VU le décret n° 88-548 du 6 mai 1988 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux agents de maîtrise territoriaux

VU le décret n° 92-849 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux

VU le décret n° 92-853 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues territoriaux

VU le décret n° 92-854 du 28 août 1992 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux psychologues territoriaux

VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

VU le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation

VU le décret n° 2010 - 330 du 22 mars 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010 – 329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale

VU le décret n°2011 - 558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux

VU le décret n°2012-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique

VU le décret n°2012 - 924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

VU le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale

VU le Décret n° 2017-901 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs

VU la délibération n°06-2024-07-03 relative au transfert du S.A.A.D.,

CONSIDÉRANT que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des Services ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs et notamment de créer les emplois par délibération pour chaque poste et non collectivement par une seule annexe au budget ;

CONSIDÉRANT que la Trésorière enjoint la collectivité et ses établissements à la demande du Ministère des Finances de fournir toutes les délibérations créant les emplois ;

CONSIDÉRANT que les dispositions de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique permettent le recrutement d'agent.e contractuel.le lorsque les besoins des Services ou la nature des fonctions le justifient ;

CONSIDÉRANT que les dispositions de l'article L.332-9 du Code général de la fonction publique permettent de fixer la durée du contrat conclu sur le fondement de l'article L.332-8, à trois ans maximum, éventuellement renouvelable dans la limite de six maximale.

CONSIDÉRANT que pour faire face à un marché de l'emploi sous tension et répondre aux besoins de la direction et des Services, il est nécessaire d'élargir les possibilités de recrutement aux agents contractuels ;

CONSIDÉRANT les avis du Conseil Social Territorial du 3 juillet 2024, du 14 décembre 2023, du 13 octobre 2022, du 14 avril 2022 relatifs aux réorganisations de la Direction des Solidarité-C.C.A.S.

CONSIDÉRANT l'avis du Conseil Social Territorial du 19 décembre 2024 relatif à la mise à jour du tableau des effectifs;

CONSIDÉRANT la nouvelle organisation du CCAS, l'intégration du centre social et celle du service droit des femmes-égalité, il est nécessaire de réactualiser le tableau des effectifs à compter du 01 janvier 2025.

DECIDE :

ARTICLE 1: Toutes les délibérations créant des emplois ou des postes sont rapportées à compter du 1er janvier 2025

ARTICLE 2: A compter du 1er janvier 2025 qu'il convient de créer les emplois suivants :

Service	poste	nom bres	Cadres d'emplois	Fonctions	Quotité travaillée
Direction des	Directeur.trice des	1	Attachés territoriaux	Participer à la définition des orientations stratégiques en matière de politique	temps

Solidarités - CCAS	Solidarités - CCAS			sociale et les traduire en programme et plan d'actions, élaborer le projet de direction sur les aspects « organisation, missions et ressources », Assister et conseiller la Direction Générale et les Elus dans la définition des orientations de la Politique sociale Assurer la gestion administrative et financière de l'établissement public	complet
Direction des Solidarités - CCAS	Directeur.trice adjoint.e Egalité, inclusion et action sociale	1	Attachés territoriaux	Piloter les politiques publiques en matière d'action sociale, d'égalité et droits des femmes Assister la directrice dans la gestion administrative et budgétaire de l'établissement public	temps complet
Direction des Solidarités - CCAS	Assistant.e de direction	1	Adjoint.s administratifs territoriaux rédacteurs territoriaux	Assurer la gestion administrative de la direction, Organiser et suivre les Conseils d'administration.	temps complet
Direction des Solidarités - CCAS	Assistant.e de projets	1	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux	Assurer un soutien logistique et administratif sur les initiatives et projets. Animer des ateliers collectifs et de sensibilisation	temps complet
Direction des Solidarités - CCAS	Chargé.e de mission	1	Attachés territoriaux	Piloter et coordination des actions en matière de lutte contre les violences faites aux femmes Animer des actions de sensibilisation	temps complet
Direction des Solidarités - CCAS	Coordinateur.trice budget	1	Attachés territoriaux	Piloter la préparation et le suivi du budget de la Direction, Etre référent des relations avec la Direction des Finances de la Commune et le Trésor Public	temps complet
SV - Accès aux droits et solidarités	Agent.e d'accueil et de gestion administrative	6	Adjoint.s administratifs territoriaux Adjoint.s techniques territoriaux Agents sociaux territoriaux	Assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers, l'information et l'orientation Assurer la gestion administrative de l'activité du secteur d'intervention	temps complet
SV - Accès aux droits et solidarités	Intervenant.e social.e spécialisé.e	1	Attachés territoriaux Assistants territoriaux socio-éducatifs	Recevoir et accompagner dans leur parcours des femmes victimes de violences conjugales en mairie, au sein du CCAS et du commissariat.	temps complet
SV - Accès aux droits et solidarités	Intervenant.e spécialisé.e PADM	1	Assistants territoriaux socio-éducatifs Attachés territoriaux	Accompagner les usagers vers les permanences juridiques du P.A.D.M. Assurer des permanences spécialisées visant à réduire le non recours au Droit.Droits Gérer la relation et l'intervention des intervenants	temps complet
SV - Accès aux droits et solidarités	Agents polyvalents	2	Agents sociaux territoriaux Adjoint.s techniques territoriaux	Assurer l'accueil, la vente de produits, la logistique de l'épicerie sociale	temps complet
SV - Accès aux droits et solidarités	Psychologue	1	Psychologues territoriaux	Assurer la prise en charge psychologique de publics précaires	0,8167
SV - Accès aux droits et solidarités	Responsable de secteur - Accueil / Accès aux droits	3	Attachés territoriaux Assistants territoriaux socio-éducatifs	Assurer la mise en œuvre du projet du secteur et proposer des pistes d'évolution et d'amélioration continue Assurer des fonctions de management de proximité et de coordination d'une équipe, Mettre en place des projets et dispositifs visant à accompagner et soutenir les populations ciblées	temps complet
SV - Accès aux droits et solidarités	Responsable de service - Accès aux droits et solidarités	1	Attachés territoriaux Assistants territoriaux socio-éducatifs	Définir les objectifs stratégiques du service en lien avec la Direction et l'élu de secteur Concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi du projet de service Piloter et encadrer les activités du service, gérer les ressources humaines budgétaires et matérielles,	temps complet
SV - Accès aux droits et solidarités	Secrétaire	1	Adjoint.s administratifs territoriaux	Assurer le secrétariat et la gestion administrative du service et des événements portés	temps complet

SV - Accès aux droits et solidarités	Travailleur.euse social.e Insertion	4	Assistants territoriaux socio-éducatifs Attachés territoriaux	Effectuer l'accompagnement social global des publics cibles (bénéficiaires du RSA , personnes en situation d'impayés ou d'expulsion locative, résidents Hôtel social, bénéficiaire épicerie solidaire) Proposer et mettre en œuvre des actions collectives sur les problématiques identifiées	temps complet
SV - Autonomie	Assistant.e administratif.ive et financier.ère	1	Adjoint.s administratifs territoriaux	Apporter une assistance en terme de gestion administrative du service . Assurer le suivi et l'exécution des recettes du service et l'ensemble de la facturation.	temps complet
SV - Autonomie	Chauffeur.euse PMR	3	Adjoint.s techniques territoriaux	Transporter les personnes à mobilité réduite de leur domicile vers leurs destinations (médecins, centres de soins, courses, loisirs, etc.) Créer du lien avec les personnes , bénéficiaires Vérifier le bon fonctionnement du véhicule	temps complet
SV - Autonomie	Gestionnaire administrative et relation bénéficiaires	1	Adjoint.s administratifs territoriaux	Assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers, l'information et l'orientation Assurer la gestion administrative et planification de l'activité du secteur d'intervention: bricolage, portage de repas et transport	temps complet
SV - Autonomie	Livreur.euse repas	5	Adjoint.s techniques territoriaux	porter les répas à domicile sur un secteur géographique défini à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Créer du lien avec les bénéficiaires Préparation des tournées dans le respect des règles d'hygiène.	temps complet
SV - Autonomie	Référent.e de parcours Autonomie	1	Animateurs territoriaux	Evaluer les besoins relatifs au maintien à domicile. Mettre en place le parcours coordonné autour de la personne âgée et/ou en handicapée en perte d'autonomie.	temps complet
SV - Autonomie	Responsable de secteur - Portage de repas, mobilités, interventions	1	Adjoint.s administratifs territoriaux Animateurs territoriaux	Assurer la mise en œuvre du projet du secteur et proposer des pistes d'évolution et d'amélioration continue Assurer des fonctions de management de proximité et de coordination d'une équipe, Assurer la gestion administrative et financière du secteur	temps complet
SV - Autonomie	Responsable de service - Autonomie	1	Attachés territoriaux	Définir les objectifs stratégiques du service en lien avec la Direction et l'élu de secteur Concevoir, suivre et mettre en œuvre le projet du service Piloter la gestion administrative et financière du service	temps complet
SV - Autonomie	Travailleur social Autonomie	1	Assistants territoriaux socio-éducatifs Attachés territoriaux	Effectuer l'accompagnement social global des personnes âgées et/ou handicapés, et leurs aidant.s Proposer et animer des actions collectives	temps complet
SV - Autonomie	Agent social	2	Agents sociaux territoriaux	Soutenir les personnes en perte d'autonomie	temps complet
SV - Centre social	Agent.e d'accueil et de gestion administrative	2	Adjoint.s administratifs territoriaux Adjoint.s territoriaux d'animation	Assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers, l'information et l'orientation Assurer la gestion administrative et planification de l'activité au sein de l'équipement Participer aux actions et événements portés par le centre social	temps complet
SV - Centre social	Animateur.trice multimédia	2	Animateurs territoriaux	Assister les usagers dans l'accès aux droits Assister et former les utilisateurs à l'usage de logiciels et autres supports digitaux, Sensibiliser aux enjeux du	Temps complet

				numérique Mettre en place des actions collectives	
SV - Centre social	Coordinateur de l'animation globale	1	Animateurs territoriaux	Mettre en place des actions et projets avec les habitants et les partenaires dans le cadre du projet social défini	temps complet
SV - Centre social	Référent.e familles	1	Animateurs territoriaux	Assurer la mise en œuvre des axes "Accès aux loisirs" et "Citoyenneté" avec la Direction	temps complet
SV - Centre social	Responsable de service - Centre social	1	Animateurs territoriaux Attachés territoriaux	Participer à la rédaction des demandes de subvention et bilans	temps complet
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Agent.e d'accueil et de gestion administrative	4	Adjoint.s administratifs territoriaux Adjoint.s techniques territoriaux	Assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers, l'information et l'orientation Assurer la gestion administrative du secteur d'activité Participer aux actions et événements du service	temps complet
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Agent.e d'entretien - restauration clubs	6	Adjoint.s techniques territoriaux Agent.s sociaux territoriaux	Réaliser l'entretien des locaux et de logistique des repas en clubs Créer du lien avec les usagers Respecter les règles d'hygiène au regard du protocole, assurer l'entretien des locaux	temps complet
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Coordinateur.trice santé, prévention	1	Rédacteurs territoriaux	Accueillir des retraités (informations, orientations, rencontres – stages, sorties, ateliers...) Mettre en place des actions de prévention santé (conférences, ateliers, dépistages...) Coordonner les ateliers équilibre, prévention de chutes, mémoire	temps complet
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Gestionnaire financier.ère et régisseur.euse	1	Adjoint.s administratifs territoriaux	Organiser et assurer le suivi administratif, financier et comptable du service, Gérer la facturation de la restauration dans les clubs. Assurer le traitement comptable des dépenses et recettes. Etre régisseur principal des régies dépenses et recettes,	temps complet
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	3	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 21.50 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	2	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 12.34 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	1	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 40.42 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	1	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 12.75 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	1	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 13 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	1	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 9.84 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	1	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 10 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	1	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 20.59 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	1	Assistant.s territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 11.25 %

SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Intervenant.e pour les activités retraités	1	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Mettre en œuvre des activités artistiques et/ou sportives à destination des retraités en adéquation avec le projet d'établissement	Temps non complet 15 %
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Responsable de secteur - Club	4	Animateurs territoriaux Agents de maîtrise territoriaux Rédacteurs territoriaux Adjoints territoriaux d'animation	Coordonner et animer le projet global du club et secteur d'intervention Assurer la gestion administrative et financière du secteur et de l'équipement Organiser la mise en place d'actions en direction des séniors (Séjours, sorties, événements...)	temps complet
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Responsable de service - Loisirs et Citoyenneté Séniors	1	Rédacteurs territoriaux	Définir les objectifs stratégiques du service en lien avec la Direction et l'élu de secteur Concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi du projet de service Assurer la gestion administrative et financière du service.	temps complet
SV - Loisirs et citoyenneté séniors	Secrétaire	1	Adjoints administratifs territoriaux	Assurer gestion du secrétariat du service. Etre en appui administratif du service du CCAS. Participer aux initiatives organisées par le service	temps complet

ARTICLE 3 : Les postes ci-dessus référencés sont susceptibles d'être occupés par un.e agent.e contractuel.le dans les conditions suivantes :

Cadres d'emplois	Indice brut minimum	Indice brut maximum	Niveau de diplôme minimum ou d'un titre reconnu équivalent et /ou d'une expérience professionnelle significative
Attachés territoriaux	444	821	Niveau de diplôme 6 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
Rédacteurs territoriaux	389	597	Niveau de diplôme 4 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
Adjoints administratifs territoriaux	367	432	Niveau de diplôme 3 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
Animateurs territoriaux	389	597	Niveau de diplôme 4 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
Adjoints d'animation territoriaux	367	432	Niveau de diplôme 3 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	389	597	Niveau de diplôme ou d'un titre reconnu équivalent prévu dans le décret N°2012 – 437 du 29 mars 2012 en fonction de la spécialité artistique concernée, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
Psychologues territoriaux	620	1015	Niveau de diplôme 6 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
Agents sociaux territoriaux	444	714	Niveau de diplôme 3 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
Agents de maîtrise territoriaux	372	562	Niveau de diplôme 3 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné

Adjointes techniques territoriaux	367	432	Niveau de diplôme 3 minimum ou d'un titre reconnu équivalent, et /ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné
-----------------------------------	-----	-----	--

Le recrutement se fera sur la base d'un contrat d'une durée maximale de 3 ans, éventuellement renouvelable par reconduction expresse pour une durée maximale de 6 ans.

L'intéressé.e devra être titulaire d'un niveau de diplôme minimum ou d'un titre reconnu équivalent et /ou d'une expérience professionnelle significative comme référencés ci-dessus

Les indices bruts seront automatiquement revalorisés avec l'évolution de la grille de rémunération des cadres d'emplois.

ARTICLE 4 : Les dépenses liées à ces postes sont inscrites au Budget principal du CCAS 2025 et suivants au chapitre 012

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne

le 07 JAN. 2025

Publication

le 07 JAN. 2025

Notification

le 07 JAN. 2025

Certifié exécutoire

Le Président,



POUR EXTRAIT CONFORME

Mme Anne KLOPP
Vice-Présidente